



EHESP

«Exposition des populations aux produits phytosanitaires et risques sanitaires»

Colloque organisé par **l'Académie d'Agriculture de France**,
en collaboration avec
l'École des Hautes Études en Santé Publique
et l'Institut de Recherche en Santé Environnement et Travail
EHESP Rennes, le 14 mars 2017

Les résidus de pesticides de synthèse dans notre environnement et dans notre alimentation sont un des éléments centraux d'un débat qui oppose notamment, les tenants de l'agriculture biologique à ceux de l'agriculture conventionnelle.

Nombre d'analyses bien documentées montrent que si des effets indésirables de l'usage, parfois abusif, des produits phytosanitaires ont été clairement identifiés, il est important de ne pas sous-estimer les progrès qu'ont permis les substances autorisées dans la lutte contre certains fléaux que connaissaient encore nos sociétés et notre agriculture au cours de la première moitié du vingtième siècle.

Si l'on admet que l'usage raisonné des «pesticides» permet de sécuriser les niveaux de rendement de productions végétales de qualité (y compris les fruits et légumes) et de lutter contre le développement de certains contaminants naturels préoccupants, les effets adverses de ces pratiques doivent être pris en considération et maîtrisés pour préserver les écosystèmes, mais aussi pour assurer la sécurité sanitaire des utilisateurs (applicateurs) et des consommateurs.

Les conséquences de l'usage des produits phytosanitaires sur la santé de l'homme via la contamination de son environnement et des produits qu'il consomme au quotidien, sont une source d'inquiétude de nos concitoyens largement informés par les médias, et le débat mérite d'être éclairé par le *corpus* des données scientifiques et réglementaires acquises.

L'équilibre entre ces conséquences, la nécessité d'assurer la sécurité des approvisionnements et la revendication légitime des agriculteurs d'optimiser leurs productions en vue d'en tirer un revenu décent, devraient constituer la toile de fond du débat sur les solutions d'avenir.

Ce colloque a pour objectif de faire un point sur ces questions dont l'importance est cruciale. Le contrat social, fondé sur le préalable que les pesticides autorisés ne présentent pas de risques inacceptables au regard des avantages attendus, légitimant ainsi l'utilisation de ces produits, ne tiendra à l'épreuve des faits que si l'expertise scientifique portant sur ces sujets, qui relèvent *in fine* de la santé publique, reste convaincante aux yeux de la société. Mais il faut également aussi que les règles de sécurité énoncées par les pouvoirs publics, sur les bases de cette expertise, soient respectées par tous les acteurs concernés.

Programme

9h00-9h30 **Accueil des participants**

9h30-9h45 **Allocutions d'ouverture**

-Gérard TENDRON, secrétaire perpétuel de l'AAF

-Laurent CHAMBAUD, directeur de l'EHESP

9h45-10h05 **Présentation du contexte, des objectifs et du programme du colloque**

-René SEUX, membre de l'AAF et Professeur honoraire de l'EHESP

10h05-10h30 **L'évolution des substances utilisées pour protéger les cultures. Focus sur les cinquante dernières années.**

-Jean-Louis BERNARD, membre de l'AAF

10h30-11h00 **Évolution des pratiques, usages et contraintes en matière de phytosanitaires**

-Laurence GUICHARD, ingénieure de Recherche - INRA Grignon

-Nathalie VERJUX, chef du service Protection intégrée des cultures – Arvalis-Institut du végétal

11h00-11h25 **Impacts de ces évolutions sur la contamination environnementale (sol-air)**

-Carole BEDOS, INRA-Grignon UMR Ecosys, chargée de recherche

11h25-11h50 **Présentation et analyse des facteurs d'exposition aux produits phytosanitaires des professionnels**

-Pr Isabelle BALDI, médecin épidémiologiste - ISPED-Université de Bordeaux

11h50- 12h30 **Débat général sur les facteurs d'exposition de la population aux produits phytosanitaires.**

-Animateur : Jean-Louis RIVIERE, membre de l'AAF

-Gestion des questions : René SEUX, membre de l'AAF

12h45- 14h00 **Déjeuner buffet (EHESP)**

14h00- 14h30 Évaluation des dangers et des risques des substances actives et des préparations et produits phytopharmaceutiques dans le cadre de la mise sur le marché

-Thierry MERCIER, directeur adjoint de la Direction d'évaluation de produits réglementés-ANSES

14h30-15h00 Surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques dans le cadre de la phytopharmacovigilance: illustration au cas des expositions et des risques alimentaires

-Mathilde MERLO, responsable de l'unité Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides, Direction de l'évaluation des risques-ANSES

15h00-15h50 Évaluation des conséquences sanitaires de l'exposition des populations professionnels et population générale aux produits phytosanitaires :

1- Méthodes d'estimation de l'exposition et de l'identification des atteintes à la santé des populations

-Cécile CHEVRIER, IRSET/UMR 1085 Inserm, chargée de recherche

1- Présentation des résultats de l'expertise collective de l'INSERM

-Sylvaine CORDIER, IRSET/UMR 1085 Inserm, Directrice de recherche émérite

15h50-16h30 Débat général sur les connaissances et les méthodes d'évaluation des conséquences sanitaires de l'exposition aux produits phytosanitaires.

-Animateur : Pierre LEBAILLY, UFR Santé de l'université de Caen-Normandie - UMR 1086 Inserm, maître de conférences

-Gestion des questions : Philippe QUENEL, Professeur à l'EHESP-IRSET/UMR1085 Inserm

16h30-17h00 Conclusions

-Jean-Louis RIVIERE, Membre de l'AAF

-Philippe QUENEL, Professeur à l'EHESP-IRSET/UMR1085 Inserm

Le temps prévu pour chaque communication inclut un temps de 5 minutes réservé aux questions ponctuelles sur les points abordés par le conférencier.



EHESP

«Exposition des populations aux produits phytosanitaires et risques sanitaires»

EHESP Rennes, le 14 mars 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et prénom.....
Organisme/statut.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Tél.....Portable.....
e-mail.....

MONTANT DE L'INSCRIPTION AU COLLOQUE 75 € (Accueil café et déjeuner inclus- 20 €)

-Ci-joint un chèque d'un montant de 75 €

oà établir à l'ordre de : «A.A.F. colloque phytosanitaires RENNES»

- Ou règlement sur facture :

o**si oui**, Indiquez les coordonnées de l'organisme à facturer:

.....
.....
.....

DATE/...../.....

Signature

A retourner avant le **3 mars 2017** à l'adresse ci-dessous :

EHESP
Colloque «Phytosanitaires» - Secrétariat de Direction du LERES
15 Avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312
35043 Rennes Cedex

Pour tout renseignement complémentaire, contactez René SEUX à l'adresse suivante:

Colloque.phytosanitaires-sante@ehesp.fr



Accès à l'école

Vous arrivez à Rennes en voiture

L'EHESP se situe au nord-ouest de Rennes.

Vous arrivez de Paris/Le Mans : prendre la rocade sud-ouest direction Rennes centre/Nantes et sortir en direction de "Vezein-le-Coquet/Villejean".

Vous arrivez de Nantes/Bordeaux : prendre la rocade sud direction "St Briec/Brest", et sortir en direction de "Vezein-le-Coquet/Villejean".

Vous arrivez de Caen : prendre la rocade nord direction "St Briec/Brest" et sortir en direction de "Beauregard-Villejean".

Vous arrivez à Rennes par avion

L'aéroport de Rennes-St-Jacques se trouve à environ huit kilomètres, au sud-ouest de la ville. Vous avez au choix :

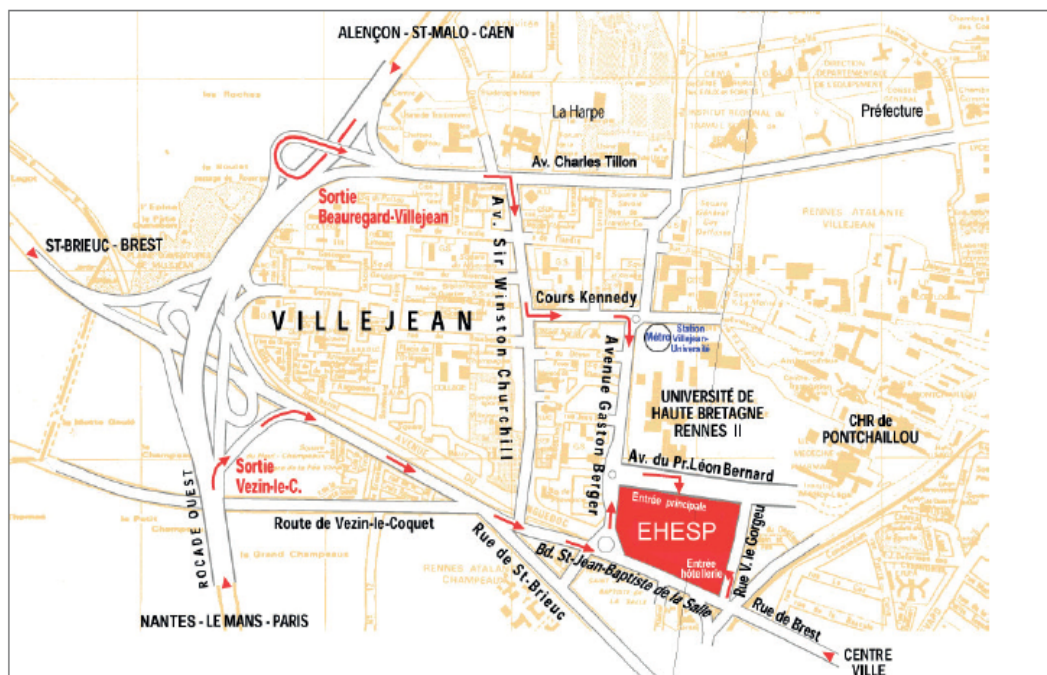
- un service de taxi
- le bus 57 à l'arrêt "Saint Jacques de la Lande - Aire Libre/Aéroport", prendre direction Rennes centre, puis arrêt "République/Pré Botté".
Puis au choix :
 - le bus 4, direction Beauregard, arrêt "Jean Baptiste de la Salle" et rejoindre l'EHESP à pied.
 - le métro direction Kennedy, arrêt "Villejean Université" et rejoindre l'école à pied.

Vous arrivez à Rennes par le train

Prendre le métro à la station "Gares", direction "Kennedy" et descendre à la station "Villejean-Université".

À la sortie de la station, prendre l'avenue Gaston Berger ; l'avenue du Professeur-Léon-Bernard se situe sur votre gauche à environ 300 mètres.

De la gare à l'école, il faut compter environ 30 minutes de trajet.





PLAN DU CAMPUS

Ecole des hautes études en santé publique



Ecole des hautes études en santé publique
 15, avenue du Professeur-Léon-Bernard
 CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
 Tél: +33(0)2 99 02 22 00 - Fax: +33(0)2 99 02 26 25
 www.ehesp.fr